

# Licence professionnelle Ingénierie et maintenance des systèmes automatisés

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Ingénierie et maintenance des systèmes automatisés. 2011, Université de Bretagne-Sud - UBS. hceres-02037960

**HAL Id: hceres-02037960**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037960>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes

## Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université de Bretagne Sud

Demande n° S3LP120002035

Dénomination nationale : Maintenance des systèmes pluritechniques

Spécialité : Ingénierie et maintenance des systèmes automatisés

## Présentation de la spécialité

L'objectif de cette spécialité est de former des techniciens capables de répondre aux nouvelles exigences techniques que pose la maintenance des systèmes automatisés souvent constitués de machines spéciales, de réseaux d'automates et de supervisions. Les métiers visés sont : technicien et responsable en maintenance, chargé d'affaires en support client, responsable des méthodes de maintenance, animateur de groupe de progrès en maintenance, en production ou en sécurité.

Cette formation, ouverte en 2006, est portée par le département « Génie industriel et maintenance » (GIM), de l'IUT de Lorient et collabore pédagogiquement avec deux Lycées. Elle s'insère dans la thématique « Ingénierie et maintenance » en complémentarité avec une licence professionnelle et le DUT « GIM ». Ces formations s'appuient sur un même corpus pratique de recherche de fiabilité, disponibilité, maintenabilité des équipements même si leurs champs d'applications diffèrent totalement. Cette spécialité ne trouve pas d'équivalent en région Bretagne.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	30
Taux de réussite	98 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	2 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	74 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	31 %
Pourcentage de diplômés en emploi : enquêtes internes en mars 2010 (promotions 2007 à 2009)	68 - 91 %
enquêtes nationales (promotion 2007)	85 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation répond à un besoin avéré des entreprises dans le domaine de la maintenance, en particulier par l'approfondissement des compétences dans les domaines de l'automatisme et des réseaux industriels. Le pilotage est efficace et l'équilibre des intervenants, enseignants et professionnels, est bien dosé, répondant ainsi partiellement aux recommandations de la précédente évaluation.



L'insertion d'enseignants de l'UFR « Sciences et sciences de l'ingénieur » ainsi que la mise en place de modules et de cycles d'orientation et de consolidation dans la filière « Licence » ne résout pas le problème d'attractivité des publics L2. Le recrutement se fait donc essentiellement avec des étudiants de DUT et de BTS.

La mise en place de l'alternance a été un excellent moyen d'accentuer la professionnalisation de la formation. On peut regretter qu'après une montée en puissance des contrats de professionnalisation, ces derniers ne concernent plus que 20 % des étudiants, soit cinq contrats par an.

L'insertion professionnelle est au rendez-vous pour les promotions de 2007 et de 2008. Les étudiants, pour la majorité, s'insèrent comme technicien de maintenance dans les entreprises locales, entre zéro et trois mois après l'obtention du diplôme. Par contre, le pourcentage de poursuite d'étude de la promotion 2009 est beaucoup trop élevé (25 %) par rapport à l'objectif d'une licence professionnelle, suite à un contexte économique certainement défavorable. Il faudra envisager des actions si ce taux venait à perdurer.

Cette tendance n'est pas à l'image des nombreux soutiens des industriels, de l'Association Française des Ingénieurs Maintenance (AFIM) et de l'Union Départementale des Entrepreneurs du Morbihan (UDEM). Un partenariat existe avec l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie permettant de délivrer avec la licence professionnelle un Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie : Chargé de Maintenance Industrielle ». L'implication professionnelle est complétée par des interventions pédagogiques (à hauteur de 30 % du volume horaire) et par la participation dans le fonctionnement de la formation.

Le conseil de perfectionnement, établi conformément au cadrage validé en CEVU, est constitué d'enseignants, de responsables techniques maintenance et de représentants de branches professionnelles. Ce conseil a émis des recommandations sur la formation et la pertinence technique des différents modules, mais la politique de suivi et de progression de la formation en fonction du marché est très peu décrite.

- Points forts :
  - Le bon taux de réussite.
  - La forte implication des professionnels.
  - La formation en alternance avec quelques contrats de professionnalisation.
  - Une auto-évaluation bien menée.
  
- Points faibles :
  - Peu d'inscrits issus de L2.
  - Des poursuites d'études en augmentation.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Il faut poursuivre les actions menées pour améliorer l'attractivité des publics « L2 ». L'hétérogénéité des publics est source d'échanges de compétences.

Il faut mettre une politique de suivi et de progression de la formation en fonction du marché. Cela passe par un suivi minutieux de l'insertion professionnelle et par une proximité formation-entreprise plus accrue à travers une augmentation de nombre de contrats de professionnalisation.